

Fiche technique

Plâtre de collage 10

Description du produit	Granol plâtre de collage 10 est un plâtre spécial pour le collage de plaques de plâtre cartonnées, panneaux de plâtre, panneaux composit, panneaux de revêtement calorifuge comme panneaux de mousse à haute résistance ou panneaux de fibre minéral sur de la maçonnerie et le béton dans la zone intérieure.
Composition	Liants: plâtre, liants organiques Additifs: grès de chaux Adjuvants: additif de rétention d'eau, adhésif, retardateur de prise, etc.
Champ d'application	Idéal sur des supports en briques terre-cuite, briques silico-calcaire, pierres naturelles, béton et murs en béton poreux. Des surfaces en béton lisse et non absorbants ou des supports trop absorbants sont à prétraiter préalablement avec Granolan pont d'adhérence. Non approprié dans les secteurs humides. Ne pas utiliser le plâtre de collage 10 sur des murs où la résistance à l'humidité n'est pas garanti.
Consommation	par m ² env. 5.0 kg (préparer)
Form de livraison	Sac à 25 kg
Traitement	Addition d'eau par sac env. 19 litres Temps de traitement env. 90 – 120 minutes Ne pas travailler en dessous de +5° C Plâtre de collage 10 est appliqué à la main sur des supports solides, propres et secs. L'ajustement des panneaux bord à bord avec des taquets de pose doit s'effectuer dans les 10 minutes suivant le collage des panneaux. Sur la paroi, en cas d'insuffisance du coefficient de résistance à la conductibilité de la chaleur, les taquets de pose peuvent agir comme pont de froid et apparaître sur la surface des panneaux.

Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Mentions de danger: aucun

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver

immédiatement et abondamment à l'eau.

P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

P501e: Produit/son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

